

L'enfant témoin et sujet

Les droits culturels de l'enfant

**XIIème colloque interdisciplinaire sur les droits de l'homme
Université de Fribourg**

29 avril - 1 mai 2010

Projet au 25 février 2010

1. Contexte

Les réflexions en cette année du 20^{ème} anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant* portent à la fois sur les motifs de satisfaction, mais surtout sur les défis qui n'ont pas été relevés, en grande partie parce que des facteurs importants ont été sous-estimés. C'est le cas, pensons-nous, des droits culturels. Aux Nations Unies, le Conseil des droits de l'homme a reconnu récemment la nécessité de donner une importance accrue à ces droits « sous-développés », en partenariat, notamment, avec l'UNESCO. D'autres organisations intergouvernementales, notamment l'Organisation Internationale de la Francophonie, accordent déjà une bonne place à cette question dans leur agenda. Ce colloque se déroule notamment dans l'environnement du XIIIème Sommet de la Francophonie (Montreux, octobre 2010).

Compte-tenu du fait que l'éducation, dans les différents âges de l'enfance, est une activité culturelle qui englobe toutes les dimensions de la vie au quotidien, il est opportun d'observer et d'interroger la diversité et l'universalité des cultures de l'enfance et de procéder à une analyse approfondie des droits culturels de l'enfant.

Dans la suite des colloques interdisciplinaires de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH), et à la croisée des différents programmes de son Observatoire de la diversité et des droits culturels, ce colloque a pour objectif de présenter une analyse spécifique appuyée notamment sur le commentaire de la Déclaration de Fribourg, sur les observations des experts des organes de traités des NU, sur les documents les plus récents des OIG et ONG, ainsi que sur les observations de tous nos partenaires en contextes culturels très divers.

2. Thème

L'enfant témoin de culture. C'est par un même mouvement que l'on place au cœur du politique l'enfance et la culture. Les enfants ne sont pas seulement des êtres faibles, justifiant l'adoption de mesures spéciales de protection. Ce qui est fragile en eux est aussi la force qu'ils nous présentent : celle de nouveaux commencements. Ils sont les témoins et les enjeux des violations les plus graves de droits de l'homme, comme des réalisations et des espoirs les plus étonnants. Ils montrent l'importance des filiations en même temps que celle des regards neufs.

L'enfant témoin de l'indivisibilité. Lorsqu'ils sont privés d'accès aux ressources culturelles - langue, écriture, connaissance de leur environnement, des territoires et de leurs mémoires, valeurs familiales et lien social - ils ne peuvent accéder à aucun de leurs droits fondamentaux. Témoins de l'intime universalité et indivisibilité des droits de l'homme, comme de l'interdépendance de leur mise en œuvre, les enfants montrent, à qui veut les considérer comme sujets, la force des droits culturels, leur « effet de levier » sur les autres droits de l'homme. Tout au long du colloque, nous procéderons à une « observation contrastée » de la gravité des violations, du large éventail de pratiques néfastes, et de la force profonde libérée par le respect des droits culturels des enfants.

L'enfant porteur des droits culturels Malgré les paroles publiques, la « communauté internationale » n'accorde pas la priorité aux droits des enfants, car leur témoignage est trop sensible. Ils touchent au principe de toute culture politique : comment ne pas faire porter aux enfants le poids de toutes les inégalités et ainsi les reproduire ? Comment recueillir ce témoignage qui nous oblige à aménager une cité qui place en son centre l'admiration pour les œuvres et les savoirs qui, dans leur diversité, sont les ressources à la fois abondantes et ignorées de la paix ? La thèse soumise au colloque est la suivante : *droits culturels et droits des enfants souffrent d'une méconnaissance interreliée.* Enfance et culture sont au principe du développement humain.

Cette méconnaissance peut alors être considérée comme une des raisons principales de la permanence des facteurs d'appauvrissement et de violences. Dégager cette méconnaissance, c'est libérer des facteurs concrets de développement culturel, au principe de tout développement.

3. Projet de programme

JEUDI, 29 AVRIL	
Accueil	
Enjeux	
Les défis communs du développement culturel	
	<ul style="list-style-type: none"> • Culture, enfance et genre <i>Angela Melo,</i> • Enfance et démocratie ... <i>OIF,</i> • Les droits culturels des enfants, un défi pour le Comité des droits de l'enfant ? <i>Jean Zermatten, vice-président du comité des droits de l'enfant</i> • Les droits culturels de l'enfant, ou une nouvelle façon de poser la question du rapport nature/ culture au niveau des droits de l'homme ? <i>Patrice Meyer-Bisch, IIEDH</i>
1. La culture de l'enfance	
1.1. Grand et petit : Les dialectiques de l'enfance	
TABLE RONDE ET DEBATS	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant comme médiateur culturel <i>Véronique Pache, anthropologue</i> • Grand et petit, héritier et nouveau : les droits culturels de l'enfant ancêtre <i>Johanne Bouchard,</i> • Les genres: Fils ou fille : valorisation des données biologiques et des constructions culturelles <i>Farida Shaheed, Experte indépendante dans le domaine des droits culturels</i> • L'autorité et les âges du développement
1.2. Les enfants au centre du politique ?	
TABLE RONDE ET DEBATS	<ul style="list-style-type: none"> • Les trous de mémoire, ou l'enfant instrumentalisé <i>Xavier Verzat, ATD Quart monde</i> • L'enfant peut-il être écouté ? <i>Najat M'Jid Maala, Rapporteuse Spéciale sur la traite des enfants</i> • « Living rights » ou l'enfant sujet de droits : la traduction de la compréhension de leurs droits par les enfants eux-mêmes à l'attention de la communauté internationale <i>Karl Hanson et Michele Poretti, IUKB</i> • Le rôle d'observation des institutions nationales des droits de l'homme <i>Jean-Bernard Marie, CNRS Strasbourg</i>
1.3. Développement de l'enfant, développement de la société	
TABLE RONDE ET DEBATS	<ul style="list-style-type: none"> • Droit à l'éducation dans l'interdépendance des droits de l'homme <i>Claude Dalbera, consultant</i> • Le droit à l'éducation et le développement international <i>Joanna Bourke- Martignoni</i> • Le respect des droits et leur exercice avec les enfants <i>Fulvio Manara, Chaire UNESCO de Bergamo</i> • La capacité participative des enfants : l'apprentissage de la citoyenneté <i>Daniel Stöcklin, IUKB</i>

VENDREDI, 30 AVRIL	
2. Droits culturels spécifiques de l'enfant	
TABLE RONDE ET DEBATS	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre des droits culturels des enfants : l'exemple de la promotion et la protection des droits de l'enfant par le jeu <i>Andressa Curry-Messer, IUKB</i> • La liberté religieuse de l'enfant <i>BICE ??</i> • Les droits à la famille et aux relations interpersonnelles avec des tiers <i>Giselda Kilde, Institut de recherche et conseil dans le domaine de la famille</i>
3. Les droits « intimement liés » : dimensions culturelles des autres droits de l'enfant	
TABLE RONDE ET DEBATS	<ul style="list-style-type: none"> • La liberté d'expression de l'enfant et son éducation <i>Riccardo Lucchini, anthropologue,</i> • Dimensions culturelles du droit à des soins adéquats <i>Marie-Jo Thiel,</i> • Dimensions culturelles du droit à une alimentation adéquate <i>Jean-Baptiste Harelimana,</i> • Dimension culturelle du droit au logement adéquat : banlieue et urbanité comme nouveaux territoires ? • L'enfant migrant et son droit à l'éducation : mobilité choisie ou forcée ? <i>Roberta Cecchetti, Save the Children</i>
4. Pauvretés, violences et développement de l'enfant	
TABLE RONDE ET DEBATS	<ul style="list-style-type: none"> • Droits culturels et pauvreté (avec atelier) <i>Noldi Christen ? Magdalena Sepúlveda ?</i> • Droits culturels et violence (avec atelier LivrEchange : valoriser la diversité des identités) <i>Abdoulaye Sow, anthropologue, CIDC de Nouakchott</i>
4.2 Ateliers	
	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier enfant Taporì/ Points-Cœur • Atelier LivrEchange /boîte à histoire
SAMEDI MATIN, 1 MAI	
Synthèse et suivi	
	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion et adoption du projet de document de synthèse • Définition des programmes de suivi

4. objectifs

4.1. Une avancée sur ce thème

Une avancée sur les droits culturels des enfants et sur l'éclairage mutuel entre droits culturels et droits de l'enfant. Les analyses se déroulent à la croisée de plusieurs programmes continus de l'Observatoire et de ses partenaires, de sorte que le document de synthèse issu du colloque traduit et largement diffusé, les documents de travail, observations, propositions et enfin la publication des actes en un volume, constitueront autant d'étapes de recherches et d'actions.

4.2. Développement des programmes de l'Observatoire et de ses partenaires

Les programmes de l'Observatoire directement concernés sont :

- Observations contrastées, collaboration avec la Francophonie, avec les experts des NU des comités concernés, notamment avec l'experte indépendante dans le domaine des droits culturels et avec la rapporteure spéciale sur la traite des enfants, et enfin au sein du réseau ARADESC (droit de participer à la vie culturelle) ;
- Réseau pour l'étude de l'indivisibilité des droits de l'homme par l'analyse des droits économiques, sociaux et culturels (UNIDESC) ;
- Utilisation et développement du « Greniers à mots » en différentes langues ;
- Préparation du second colloque de Nouakchott « *Droits culturels et réconciliation* », 17-19 juin, 2010 ;
- Préparation du colloque de Téhéran, en lien avec les chaires UNESCO de Bergamo et de cotonou, « *Diversité culturelle et éthique de la coopération internationale* », 26 – 28 septembre 2010.

4.3. Remarques sur les ateliers

Livre-échange :

Possibilité d'atelier avec les bénévoles et les usagers de la bibliothèque interculturelle. Présentation des activités, du livre comme lieu de rencontre intergénérationnel et social, comme moyen d'exprimer et de préserver les identités multiples.

Aussi, expositions de certaines photos ou dessins d'enfant lors du colloque.

Enfants Tapori

Atelier avec les jeunes du groupe Tapori ?

5. Documentation

5.1. Résultats de colloques

- Colloque pour le 20^{ème} de la Convention « Application et effectivité : regards croisés » 15-16 octobre à Paris II. ...
- Colloque à Sion (IUKB) à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention
- Appel du BICE à « Une nouvelle mobilisation pour l'enfance », juin 2009.

5.2. Résultats de programmes de recherche

- UNIDESC
- Grilles d'observations contrastées, notamment ARADESC
- Greniers à mots

5.3. Documents des OIG

- Réunion de coordination des trois rapporteurs spéciaux dont les mandats se rapportent à l'enfance, Genève 23-25 juin.

6. Calendrier

Fin novembre 2009 – janvier 2010	Pré-programme et Pré-annonce	<i>20/01, Obs. partagées</i>
mi-février	Finalisation du programme	
Mars	Finalisation du financement, seconde annonce	
Fin-mars/début avril	Date de remise des documents de travail des intervenants	<i>Obs. partagées</i>
29-30 avril, 1^{er} mai	colloque	
Mai	Publication interne du document de synthèse	
17-19 juin	Second colloque de Nouakchott	
Mai-septembre	Préparation des actes du colloque	
octobre	Publicité dans le cadre du sommet de la Francophonie, publication	

7. Partenaires (au 20 février)

- Organisation Internationale de la Francophonie : contribution au système d'observation de la Francophonie
- Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- UNESCO
- SUISSE : Département Fédéral des Affaires Etrangères
- Chaire UNESCO de Bergame
- Région de Lombardie, Italie
- Association pour le développement de l'éducation en Afrique (Union Africaine)
- Institut du fédéralisme, Université de Fribourg
- Institut universitaire Kurt Bösch, Suisse
- Centre Européen d'étude et de recherche en éthique (CEERE) Strasbourg
- Département d'anthropologie sociale, Université de Fribourg



- Institut de recherche et conseil dans le domaine de la famille
Université de Fribourg
- Club UNESCO, Fribourg
- Bibliothèque interculturelle LivrEchange, Fribourg
- Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE)
- ATD Quart monde



*La participation au colloque sera ouverte au public. Merci d'annoncer votre présence à l'avance,
à l'adresse : iiedh@unifr.ch.*